

Bourse Perspective Québec

Objectif	<ul style="list-style-type: none">▪ Bourse offerte aux étudiants(es) collégiaux ayant réussi une session à temps plein dans un programme d'études ciblé.
Nombre	<ul style="list-style-type: none">▪ Les étudiant(e) en Techniques d'éducation spécialisée
Montant	<ul style="list-style-type: none">▪ 1500\$ par session
Conditions d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none">▪ Être une personne résidente du Québec;▪ Étudier dans un programme d'études admissible :▪ Avoir réussi votre session d'études à temps plein ou réputé temps plein selon les critères qui s'appliquent à votre situation;▪ Respecter le nombre maximal de sessions admissibles, soit 6 sessions au collégial.
Donateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Ministère de l'enseignement supérieur
Remise	<ul style="list-style-type: none">▪ Les bourses seront attribuées après chaque session d'études réussie. L'étudiant doit remplir une demande en ligne dans son dossier d'aide financière aux études à la fin de chaque session. Les dates limites pour déposer une demande : session d'automne : 28 février session d'hiver : 31 juillet